

TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—
N°4

—
HIVER

—
FÉVRIER 2023



TIGNES
10 > 18.03
2023

MOUNTAIN SHAKER

SOMMAIRE

04

S'ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES



TIGNES

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

<https://www.mairie-tignes.fr>

Directeur de la publication : Serge Reval

Rédaction : Jean Vogt, Pierre-Yves Arnaud, Tignes Développement

Photos : Mairie de Tignes

Création graphique et mise en page : Service communication,
Mairie de Tignes

Impression : Riccobono Offset Presse

Tirage : 4 000 exemplaires ISSN 2739-3704



10-31-3162 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. | pefc-france.org

08 UN PREMIER PAS VERS UN TOURISME DURABLE

17 EN IMMERSION CHEZ LES POMPIERS DE TIGNES

24 LE FESTIVAL BOARD CULTURE MOUNTAIN SHAKER



28 HISTOIRE DE TIGNES



LES PROJETS POUR 2023

À l'occasion de la Cérémonie des Vœux, le 11 janvier dernier, le Maire et les adjoints ont rappelé les actions engagées en 2022 puis présenté les projets pour cette année à venir. Ce point d'étape de la feuille de route «projets de territoire 2022/2026» a permis d'évoquer les projets suivants pour 2023 :

Animation touristique

- Ouvrir une 4^{ème} remontée mécanique en été (télésiège Bollin).
- Valoriser le 1^{er} étage de la maison de Tignes avec une terrasse panoramique et un espace de médiation culturelle digital.

Aménagement du Val Claret

- Lancer le projet de parking sur Boucle Est
- Réaliser les premiers équipements sportifs dont le terrain de foot synthétique.

La rénovation de l'immobilier de loisirs

- Poursuivre les actions de sensibilisation.
- Recruter un conseiller en rénovation énergétique.
- Poursuivre le recensement des lits touristiques.
- Inciter à la sobriété énergétique des bâtiments publics.

Modifier le Plan Local d'Urbanisme pour

- Maîtriser le développement touristique et assurer le maintien et la production des lits marchands.
- Accompagner et faciliter la production de logements permanents et saisonniers.
- Assurer la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Mobilité périurbaine

- Remettre les piétons au cœur des quartier au travers des navettes villages, des navettes avec Val-d'Isère et généralisation de zones bleues (stationnement limité à 1h).
- Faciliter le transport collectif des clients

Une vision à long terme de l'exploitation du glacier

Mener à terme un projet d'ensemble qui prévoit l'extension du snowfarming sur les piste Double M et Dahu, l'extension du réseau neige, la création d'une remontée mécanique légère dans la combe de Double M, l'aménagement de l'accès à la gare amont du téléphérique et la réalisation du projet

Altitude Expériences, pour préserver les emplois à l'automne.

60 ans du Parc national de la Vanoise

Proposer une exposition, des conférences, des visites et une grande soirée festive dans le cadre des 60 ans du PNV.

Projet global éclairage public

Réaliser un schéma directeur sur les 1 087 points lumineux de Tignes pour les rendre homogènes, modernes, mettre en valeur les cheminements piétons et à terme réaliser une économie d'énergie.

Logement

- Lancer la rénovation du Glattier pour améliorer la qualité des logements (20m²), augmenter le nombre de logements (de 70 à 90) et améliorer la performance énergétique du bâtiment.
- Préempter le bâtiment Maranata avec l'objectif de développer du logement saisonnier et locatif pour les employés et créer un espace de service public.
- À Tignes 1800 et aux Brévières, proposer, dans un premier temps, des logements saisonniers et de l'accession à la propriété.

Santé

- Relancer le projet d'une maison de santé sur la Traversière.
- Proposer un cabinet dentaire pour accueillir un dentiste avant la réalisation de la maison de santé.

Enfance et Jeunesse

- Évaluer la première année du PEDT.
- Achever l'aménagement de la cour de l'école élémentaire.
- Rénover la cour de l'école maternelle.



Serge Reval
Maire de Tignes

S'ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES

Tignes cultive l'excellence pour l'accueil des visiteurs qui souhaitent profiter de ses atouts en toutes saisons. Cette qualité d'accueil qui doit sans cesse être améliorée pour que la destination reste attractive, est également conditionnée à la qualité de vie de ses habitants. Pouvoir travailler dans de bonnes conditions sur le territoire contribue à un accueil client de qualité sur l'ensemble de son séjour et participe ainsi au dynamisme économique de la station, ce qui stabilise l'emploi. Ce cercle vertueux répond à un équilibre qu'il est important de maintenir.

Parce que l'accueil des enfants en bas âge est déterminante pour l'emploi des parents et donc pour leur maintien sur le territoire, l'équipe municipale a souhaité développer plusieurs axes structurants et notamment une politique petite enfance ambitieuse. Elle répond à la baisse constante du nombre d'assistantes maternelles et aux limites de la capacité d'accueil de la crèche associative Les Mini Pouces.

Pour offrir de la visibilité aux familles et ainsi rassurer les parents sur la possibilité de réaliser un projet de famille sur le territoire, la politique petite enfance s'appuie sur les trois modes de garde possibles, en mettant tout en œuvre pour les conforter.

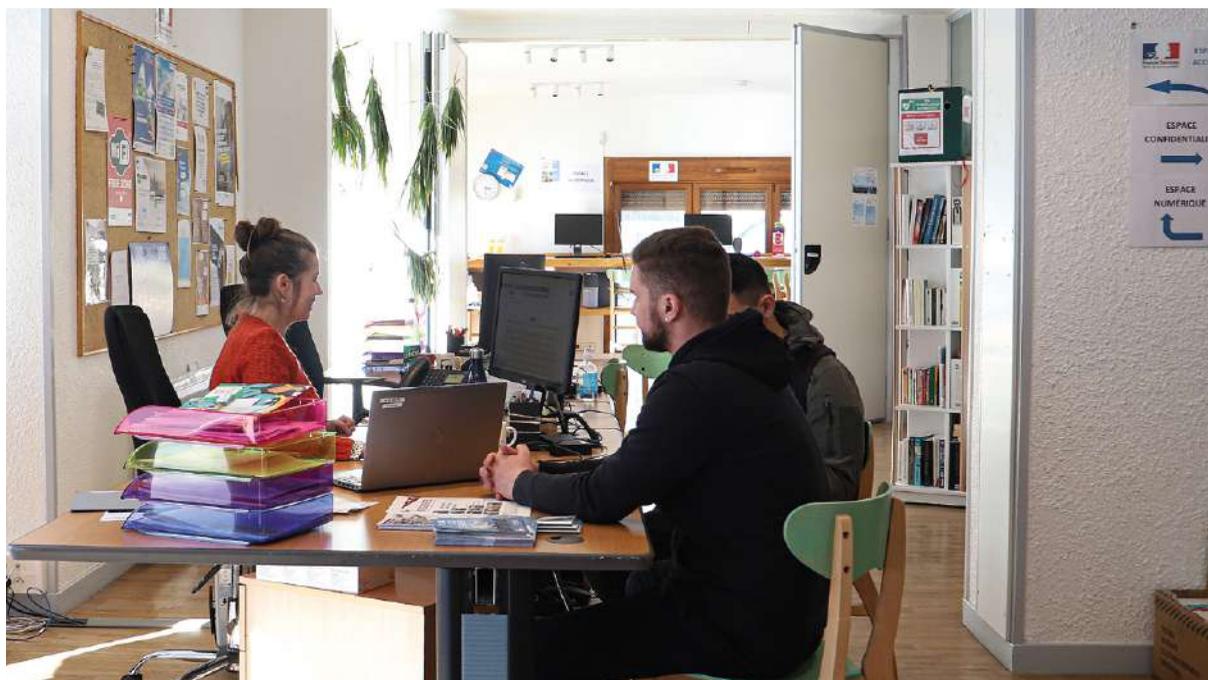
Ainsi, en 2023, l'aide financière versée par la commune aux familles qui choisissent de faire garder leurs enfants par une assistante maternelle, sera prolongée jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école maternelle. Elle prenait fin jusqu'alors aux 3 ans de l'enfant. La subvention annuelle, versée à la crèche associative, sera réévaluée de manière à permettre un fonctionnement optimal de la structure. Enfin, la crèche municipale, ouverte en octobre 2022, verra son fonctionnement pérennisé au courant de l'année. Au global, le budget alloué à la petite enfance est en nette augmentation, passant de 105 000€ en 2022 à 302 000€ en 2023, témoin de l'engagement fort qui a été pris auprès des parents.

Pour cette année, les objectifs de la politique petite enfance seront articulés autour du rapprochement des différentes structures entre elles. Les deux crèches, associative et municipale, continueront leur collaboration de manière à harmoniser et partager les pratiques et coordonner les commissions d'admissions. La préparation de l'entrée à l'école maternelle sera également travaillée dans le cadre du PEDT en vigueur. Enfin, un travail rapproché entre l'ensemble de la communauté éducative du territoire, de la petite enfance à l'école, sera engagé de manière à appréhender au mieux les besoins des enfants en fonction de leur évolution.

L'action municipale porte également en priorité la réalisation d'une nouvelle structure dédiée à la crèche municipale dans l'objectif de proposer à nouveau une crèche touristique à proximité du front de neige. Ce service, apprécié des visiteurs, est un engagement fort pris par la collectivité, matérialisé par l'obtention du label Famille Plus. Des solutions intermédiaires sont étudiées pour la saison 2023/2024, le temps que l'équipement soit construit.



DES DÉMARCHES PLUS FACILES



Né de la volonté de l'État de renforcer la présence des services publics de proximité, le réseau France Services propose une offre élargie de service au public, en particulier dans les zones rurales, en regroupant plusieurs administrations dans un lieu unique, accessible à tous.

La commune, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, s'est portée candidate au courant de l'été dernier pour obtenir le label France Services et ainsi simplifier les démarches des administrés.

France Services est un guichet unique, tenu par des agents spécifiquement formés, chargés de vous renseigner et vous accompagner gratuitement dans diverses démarches administratives allant de la demande de prestations sociales à l'intervention d'un médiateur de justice. C'est aussi vous aider à l'utilisation des services en ligne, vous faciliter la mise en relation ou vous mettre à disposition certaines ressources et services (ordinateur, téléphone, photocopieur, imprimante, ...).

Les agents France Services vous accueillent aux horaires suivants :

Lundi :	Fermé	14h - 18h
Mardi :	9h - 13h	14h - 18h
Mercredi :	Fermé	14h - 18h
Jeudi :	9h - 13h	14h - 18h
Vendredi :	9h - 13h	Fermé

Quelles démarches et avec quelles administrations ?

Toutes les démarches qui concernent l'emploi, la retraite, la famille, les impôts, la santé, le logement :

- La Poste,
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV),
- La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM),
- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF),
- La mutualité sociale agricole (MSA),
- Pôle emploi,
- Le Ministère de l'Intérieur,
- Le Ministère de la Justice,
- La Direction générale des finances publiques.

Les agents du guichet France Services proposent un accompagnement de premier niveau. En cas de besoins spécifiques, les partenaires sollicités sont susceptibles d'assurer une permanence sur place ou par visio-conférence.

Pour des démarches un accompagnement, nous vous invitons à prendre rendez-vous au préalable.

Pôle social de Tignes
316, montée de Lo Nanssil, Immeuble Le Glattier
04 79 40 09 89
ccas@tignes.net

ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La procédure entamée au mois de septembre dernier pour modifier le Plan Local d'Urbanisme arrive ce printemps dans sa dernière phase pour une approbation au courant de l'été.

Après un temps de concertation, le dossier entre dans une « phase administrative ». Il a été envoyé pour avis aux Personnes Publiques Associées afin qu'elles émettent leurs remarques sur le projet. L'autorité environnementale a également été saisie pour avis dans le cadre de la démarche d'évaluation environnementale.

Des évolutions ont été actées, notamment en termes de zonages, pour tenir compte de certaines demandes ponctuelles, compatibles avec les grands objectifs de cette modification.

Une enquête publique d'un mois sera organisée à partir du 21 avril 2023. Le commissaire enquêteur sera disponible pour requérir vos remarques et demandes. L'enquête publique se fait également de manière dématérialisée, avec les documents en ligne et une adresse pour vous exprimer.

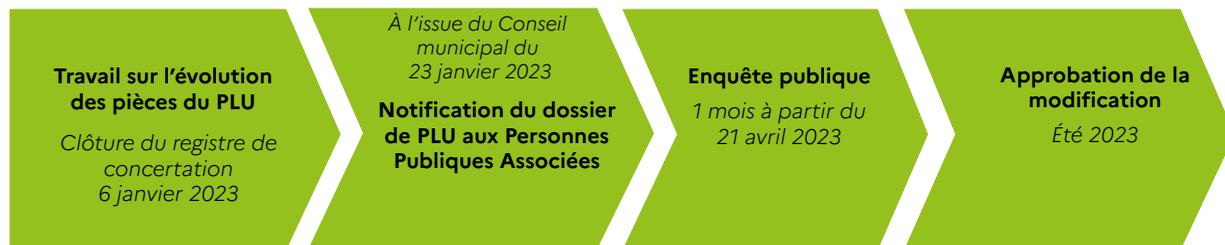


CONCERTATION DE LA POPULATION



Registre en mairie
Exposition permanente
Réunion publique

SECOND TEMPS POUR EXPRIMER VOS OBSERVATIONS ET REMARQUES



Consultation de l'autorité environnementale

CONCILIER MAGIE DE NOËL ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Le plan de sobriété énergétique, annoncé cet automne par le Gouvernement, impose une réduction de 10% de la consommation d'énergie d'ici 2024 pour l'État, les entreprises, les collectivités et les particuliers.

L'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit fait partie des mesures les plus rapides à mettre en œuvre par les collectivités pour atteindre cet objectif. Près d'une commune sur trois a dès lors fait ce choix. Tignes a déjà mis en place cette mesure à l'intersaison et en été, mais elle est remise en cause en hiver car la vie nocturne fait partie des activités de notre destination. Par ailleurs, la municipalité a souhaité cet hiver renforcer l'esprit de Noël et offrir à nos vacanciers une station plus féerique. De nouveaux décors lumineux (sapins, rennes,...) trouvent ainsi leur place dans les différents quartiers de Tignes. Le front de neige du lac et la place du Curling accueillent une nouvelle animation lumineuse. Le cône du Lagon est habillé d'une guirlande lumineuse. Tous ces décors en éclairage à LED qui participent à l'ambiance de fête, génèrent néanmoins une consommation électrique supplémentaire.

Alors, comment Tignes a réduit sa consommation cet hiver ?

De nombreuses mesures de sobriété ont été prises, comme la diminution du chauffage dans les bâtiments publics, l'extinction des quartiers résidentiels la nuit, et l'extinction de l'éclairage des montagnes (la Grande Balme, les Tufs et la pointe du Lavachet). Cette dernière mesure offre par ailleurs plus de tranquillité à la faune.

Mais c'est aussi par des investissements que les objectifs de sobriété énergétique sont largement dépassés. Les travaux de modernisation réalisés dans les seuls tunnels à Tignes le Lac au courant de l'année 2022 se traduisent déjà par une économie d'énergie de 23% sur l'ensemble de l'éclairage public (140MWh/600). Les évolutions à venir dans les trois prochaines années sur les équipements d'éclairage public visent à atteindre à terme plus de 40% d'économie d'énergie sur les 460MWh restant.

En 2023, Tignes tient donc bien l'engagement de réduire son impact environnemental.

UN PREMIER PAS VERS UN TOURISME DURABLE



Les délégations de Tignes et Val-d'Isère lors de la remise du Flocon Vert.

Le 25 novembre dernier l'association Mountain Riders a décerné un premier Flocon Vert à Tignes qui rejoint ainsi la vingtaine de destinations labélisées.

Après le lancement de la démarche à l'automne 2021, la réalisation du diagnostic au courant de l'année 2022 et l'audit indépendant au mois d'octobre ce label vient saluer l'engagement des différents acteurs de la station (Tignes Développement, la STGM, la Régie électrique, la Régie des Pistes, différentes associations locales...) dans la transition vers un développement touristique durable en montagne. Pour autant, ce Flocon Vert n'est pas une fin en soi. Bien au contraire, il marque le commencement d'un engagement sur le long terme pour réfléchir à la montagne de demain. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du développement durable, un développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme et en trouvant un juste équilibre entre les considérations environnementales et sociales à l'économie.

Les points forts du territoire, relevés lors de l'audit, sont :

- La volonté d'aller vers un aménagement et un urbanisme maîtrisé, qui passe par la modification

du Plan Local d'Urbanisme et une prise en compte des « lits durables ».

- La réalisation du bilan carbone et surtout des mesures immédiates pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : passage au carburant HVO pour tous les véhicules et bâtiments de la STGM, incitation à la rénovation énergétique des bâtiments et à la mobilité collective.

- L'adaptation du territoire au changement climatique et la diversification des activités touristiques quatre saisons.

- La production d'énergies au niveau local.

- La gestion des eaux potables et usées.

- La sensibilisation des visiteurs et du personnel au développement durable.

- La gestion des déchets et l'incitation de réduction à la source.

- Le soutien aux initiatives durables.

- L'aspect cosmopolite et inclusif de la destination.

S'agissant d'une démarche d'amélioration continue, tous les acteurs de la station se doivent de poursuivre leur engagement en continuant à travailler collectivement. Visiteurs, touristes et habitants sont également invités à faire évoluer les comportements pour une montagne durable.

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

Désormais plus de doute : tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} janvier vous pouvez déposer tous les emballages et tous les papiers sans exception dans le bac jaune.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout plus simple.

Seules quatre consignes sont à respecter : videz les emballages, ne les lavez pas, déposez les en vrac sans les imbriquer, en prenant soin de plier les emballages en carton.

Finis les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets chips, blister... vont désormais dans le bac jaune.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les colonnes vertes implantées sur votre commune.

Emballé, c'est trié !

À compter du 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pourrez déposer **tous vos emballages et tous vos papiers sans exception dans le bac jaune !**

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout, plus simple !

À vos marques, prêts, triez !

LE TRI PLUS SIMPLE !

Comment ?

Pour vous, le geste de tri devient plus simple :

C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !

Seules quatre consignes sont à respecter :



Service Réduction et Tri des déchets
tri@productionhautetarentaise.fr
 04 79 41 08 53
www.hautetarentaise.fr

CITEO SavoièDéchets
Service de gestion des déchets

La Loi de Transition Énergétique impose l'extension des consignes de tri pour simplifier le geste de tri et permettre aux habitants de trier tous leurs emballages, y compris les plastiques qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors.

L'objectif est de faire progresser les performances de recyclage de tous les emballages et donc concourir à l'amélioration de l'impact environnemental global du dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages ménagers..

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant les déchets et le compostage collectif sur le site de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise www.hautetarentaise.fr/2759-compostage.htm



LES BONS CONSEILS POUR RESPECTER LA FAUNE SAUVAGE



Parade d'un mâle Tétras-lyre.

Amateurs de sorties en raquettes ou à ski, vous allez partir à la découverte des paysages enneigés. N'oubliez pas que l'hiver, la faune sauvage est fragile. Respecter la nature, ne pas provoquer de comportements de fuite chez les animaux sauvages, sont autant de comportements vertueux pour préserver la faune sauvage qui va devoir affronter une période difficile de plusieurs mois.

En suivant quelques conseils simples, vous pouvez vous aussi aisément contribuer à la protection de la faune sauvage !

- Au sommet : au-dessus de la limite des arbres, profitez ! Évitez toutefois les crêtes rocheuses et les zones déneigées où des animaux peuvent être présents.

- En lisière de forêt et en forêt : à la montée, restez sur les sentiers et sur les itinéraires principaux. À la descente, limitez vos virages et passez au plus court en suivant les traces de montée si possible ou les traces déjà présentes. C'est la zone la plus favorable pour la faune en hiver : la forêt permet aux animaux de s'alimenter et de trouver des cachettes.

- Le bon timing : en forêt, les tétras-lyres se nourrissent entre 4h et 8h et entre 17h et 21h. Évitez ces zones durant ces périodes pour ne pas déranger. Et pour tous les animaux, évitez de passer la nuit car c'est leur période de tranquillité assurée.

- Soyez discrets ! Vous êtes sur le territoire de vie d'animaux, alors restez discrets. Si vous en voyez, arrêtez-vous pour les laisser s'échapper. Si vous avez un chien, gardez-le en laisse, ou mieux, laissez-le à la maison pour les sports d'hiver (en cœur de Parc, les chiens ne sont pas autorisés).

Et pour les amateurs de ski alpin, en complément de ces conseils qui sont valables dans tous les espaces naturels de montagne, des zones de protection spéciales sont mises en place pour protéger le tétras-lyre qui hiverne dans des zones boisées (souvent à l'intérieur des domaines skiables). Ces zones de tranquillité sont balisées sur le terrain (signalétique et rubalise). Vous êtes invités à ne pas y circuler, que cela soit à pied, en raquettes ou à ski pour protéger ces oiseaux et respecter les efforts de protection entrepris de concert par les nombreux acteurs du territoire depuis plusieurs années.



© Pixabay.com

EN 2023 LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE FÊTE SES 60 ANS

En 2023, le 6 juillet exactement, le Parc national de la Vanoise fêtera ses 60 ans et entend faire de cette année symbolique un temps fort dans la vie du territoire et dans le lien entre les habitants, les acteurs locaux et le Parc.

En lançant l'appel à initiatives « 60 ans, Vanoise au cœur », le Parc national de la Vanoise invite les acteurs des communes du Parc national de la Vanoise, du territoire savoyard et de l'arc alpin à proposer et organiser des actions.

Toutes les initiatives en lien avec la nature, la biodiversité, le paysage, la montagne, le terroir, la vie dans les vallées du massif de la Vanoise, portées par tous types d'acteurs privés ou publics, peuvent être proposées au titre de cet appel à initiatives. Les initiatives pourront être de nature très diverse, allant de l'animation à destination des scolaires à la production d'expositions, en passant par des manifestations thématiques et des chantiers collectifs.

Les actions « 60 ans, Vanoise au cœur » contribueront à une dynamique de partage des enjeux et du patrimoine avec la famille élargie du Parc, espace naturel d'exception et bien commun.

Elles permettront de faire de cet anniversaire une année de convivialité, de rencontres, d'échanges et de fêtes !

La commune, Tignes Développement et l'école maternelle ont répondu conjointement à l'appel à initiatives. Cet anniversaire sera fêté au cours de l'année 2023 de différentes façons :

- Tout au long de l'année, lors d'activités pédagogiques avec les enfants de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs.
- Deux expositions en extérieur seront proposées à partir de l'été prochain.
- Diffusions hebdomadaires de vidéos sur la faune du Parc national de la Vanoise durant tout l'été.
- Une journée festive le 8 juillet 2023.
- Un parcours modifié Tignes Trail qui emprunte les sentiers du Parc de la Vanoise le 20 août prochain.
- L'inauguration de la première pierre des portes du Parc au Val Claret.
- Un colloque avec des acteurs de la montagne et institutionnels sur la vision à long terme de l'aménagement des montagnes.

Proposez vos idées avant le 15 mars 2023 sur le site internet du Parc de la Vanoise



EN BREF...

Fresque du climat : 3 heures pour comprendre les changements climatiques

Pour mieux appréhender le changement climatique, la Fresque du Climat permet en peu de temps de comprendre le fonctionnement du système climatique ainsi que les causes et les conséquences de son dérèglement.

Au début du mois de février, les deux premiers ateliers «Fresque du Climat» se sont tenus en mairie. Plutôt ludiques et collaboratifs, ils se déroulent en trois temps : réflexion, créativité et discussion.

Élus et employés municipaux, soit au total plus d'une centaine de personnes, seront formés au courant de cette année, aux travaux scientifiques du GIEC* afin de développer une culture commune du climat.

À terme, ses mêmes ateliers seront proposés à l'ensemble des personnes intéressées : habitants, socio-professionnels, sportifs, écoliers, lycéens...

À ce jour, 800 000 personnes ont participé à la Fresque du Climat au niveau national ; pourquoi pas vous ?

*GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Plus d'informations sur : <https://fresqueduclimat.org>



Les participants à La Fresque du Climat retracent les liens de cause à effets pour comprendre les enjeux climatiques dans leur globalité.

Partage intergénérationnel

Le 30 décembre dernier, les enfants du centre de loisirs ont remis aux seniors de la commune les cartes de vœux confectionnées par leurs soins, lors d'un goûter suivi d'une petite boum.

Les enfants ont pu échanger avec les 5 personnes présentes, leur raconter leur quotidien sur la commune et leur poser des questions. S'en est suivi une dégustation des gâteaux cuisinés par les jeunes et le partage de quelques pas de danse. Cette expérience appréciée tant par les enfants que par nos aînées sera renouvelée au cours de l'année au travers de différents partages.



Échanges de sourires entre seniors et enfants du centre de loisirs.

Une recyclerie et bien plus encore

En avril, Antropia, un nouveau lieu de partage collectif dédié au réemploi et à l'innovation sociale, verra le jour à Aime. L'originalité du projet mérite bien quelques lignes dans ce magazine, même s'il ne se trouve pas sur le territoire de la commune...

Sur plus de 1 000m², l'activité principale consistera en la vente d'objets de seconde main. Une Fab Lab, un tiers-lieu, des ateliers bois et métal partagés viendront compléter progressivement cet espace conçu pour créer du lien social, sensibiliser et encourager à la meilleure gestion d'un quotidien durable.

La récupération d'objets (en bon état de fonctionnement et propres) sera ouverte sur site ou à la déchetterie d'Aime dès le mois de mars.

S'initier au DVA

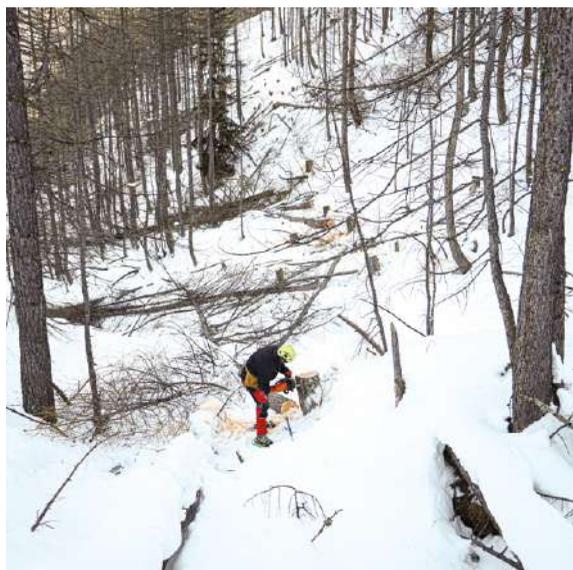
Le Pôle Social de Tignes a proposé cet hiver des temps d'information gratuits afin d'apprendre à se servir du matériel de sécurité avalanche. Ces ateliers en deux temps proposaient une approche théorique, afin de comprendre ce qu'est une avalanche et comment fonctionne le matériel, et une approche pratique afin de manipuler le DVA, la pelle et la sonde.

Fort de ces nouvelles connaissances, chacun pourra ainsi aborder les balades en dehors du domaine, qu'elles soient à pied, en raquette ou à ski, de la manière la plus sécuritaire possible.

Une session animée par un pisteur de la Régie des Pistes de Tignes est prévue en mars pour les plus aguerris afin d'en apprendre encore plus sur les avalanches et sur la bonne tenue à adopter en cas d'accident.

Première étape avant le démarrage du chantier de la future canalisation d'eau potable

Depuis l'abattage de 70 mélèzes dans le bois de la Laye, le tracé de la future canalisation d'eau potable prend forme. La piste à créer pour le chantier fera 6m de large entre la centrale hydroélectrique des Combes et l'ancien pont qui enjambait l'Isère à hauteur de La Reculaz. À terme, la largeur de la piste sera réduite à 3m pour pouvoir intervenir sur la canalisation en cas de besoin.



Chantier de bûcheronnage dans le bois de la Laye.

Des activités pour les seniors

Dans le cadre de ses missions, le CCAS de Tignes doit favoriser le maintien du lien social et de l'autonomie de ses seniors. À ce titre, des cours de gymnastique douce ont débuté au Lagon. D'autres ateliers/activités seront mis en place prochainement.

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez bénéficier des prestations proposées par le CCAS (repas communaux, colis de fin d'année, ateliers divers ...), pensez à vous inscrire dès à présent sur les listes du CCAS en remplissant le formulaire prévu à cet effet, disponible à l'accueil de la Mairie ou du CCAS.

N'hésitez pas à contacter le CCAS, au 04 79 40 09 89 ou par mail à : ccas@tignes.net



Favoriser les temps d'échange pour les 11 - 14 ans

L'analyse des besoins sociaux de la commune a mis en évidence un besoin d'appuyer l'action sociale à destination des jeunes. Le Pôle Social de Tignes organise donc, dans ce cadre, des journées et soirées dédiées aux adolescents tignards. Pour en faire profiter le plus grand nombre, les activités sont entièrement prises en charge par le CCAS de la commune.

La première soirée a eu lieu le vendredi 27 janvier 2022 et s'est articulée autour d'un dîner au Brasero suivi d'un Escape Game. La douzaine de collégiens qui ont pris part à cette soirée ont pu déguster un burger et partager un moment de détente entre-eux. Le succès de cette soirée permet déjà d'envisager d'autres actions jeunesse dans les mois à venir.

POUR DES LOGEMENTS MOINS ÉNERGIVORES

À la suite du bilan carbone initié par la commune en 2022, la réduction des gaz à effet de serre est bien un défi majeur à relever dans les années à venir. Une part importante de logements étant classés en «passoire thermique» sur le territoire de la commune, une rénovation énergétique du parc bâti s'impose pour mener à bien la chasse au gaspillage d'énergie.

Parce que les bâtiments des collectivités sont de grands consommateurs d'énergie et que la commune souhaite être moteur dans le domaine de la rénovation énergétique, elle poursuit cette année sa campagne d'audits et de travaux de rénovation. Les menuiseries du bâtiment La Traversière ont été remplacées l'année dernière et cette année ces mêmes travaux concerneront la résidence Le Picheru. La sobriété énergétique étant essentielle pour engager la transition énergétique, une campagne d'incitation est prévue dans l'école maternelle et élémentaire.

Copropriétaires et propriétaires de logement sont régulièrement sensibilisés à la rénovation énergétique. L'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER) intervient régulièrement dans ce sens. Un service de conseil et d'accompagnement personnalisé au niveau local, mené par le service Partenariat Propriétaires, devrait voir le jour au courant de l'année. Le service Partenariat participe déjà à ce titre aux assemblées générales des copropriétés, pour mieux informer et promouvoir les projets de rénovation énergétique.

Pour tous vos projets, contactez l'ASDER pour obtenir des conseils ou l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme Coach'Renov.

ASDER
04 56 11 99 00
www.asder.asso.fr



VALORISER UN TERRITOIRE POUR MIEUX LE PROTÉGER



© Parc national de la Vanoise - LEVALLOIS-CYRIEN

Opération de création de bornes entre le cœur du Parc national de la Vanoise et la Réserve naturelle de Tignes-Champagny.

La nouvelle feuille de route du Parc national de la Vanoise "Envie de Vanoise", établie pour les 6 ans à venir, donne une place plus importante aux acteurs du territoire. Des conventions d'actions partenariales sont notamment proposées à toutes les communes volontaires.

La commune de Tignes a souhaité prendre part à ce rapprochement et signera fin mars une convention d'actions partenariales avec le Parc national de la Vanoise. Les actions s'inscrivent dans les thématiques d'intervention sur la connaissance et la protection des patrimoines naturels et culturels d'une part mais aussi l'accompagnement des acteurs du territoire dans une logique de développement local et d'accueil du public au travers de la gestion des espaces et des équipements d'autre part, sans oublier les actions d'animation et de sensibilisation.

Parmi les différentes actions pouvant être portées par ou avec le Parc, à court et moyen terme sur son

territoire, on notera :

- Les 60 ans du Parc national de la Vanoise.
- Le projet Altitude expérience et la transition du domaine skiable sur le secteur de Grande-Motte.
- Une meilleure information des usagers qui skient en hiver dans le Parc (piste Généripi) et de la nécessité de le préserver.
- L'installation d'une porte de parc au Val Claret, pour mettre en valeur les accès vers le Cœur de Parc.
- Une exposition numérique et digitale au premier étage de la maison de Tignes.
- La restauration du complexe zone humide et ruisseau du Retort.
- La réflexion pour l'intégration des réserves naturelles nationales dans le Cœur de Parc.
- La formation des hôtesses estivales de Tignes Développement.
- Des animations scolaires et participations aux événements locaux.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AU DOMAINE SKIABLE POUR LES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP



Les Bleus Handisport lors des Championnats du monde de ski alpin à Espo (Espagne).

Le partenariat continu depuis plus de 30 ans entre la fédération française handisport et Tignes, conduit les équipes de France de ski alpin, nordique et snowboard à s'entraîner régulièrement à Tignes. Cet hiver, la convention passée entre la fédération française handisport (FFH), la fédération française de sport adapté (FFSA), la commune, la STGM, la Régie des Pistes, Tignes Développement, le Club des Sports et Tignes stationnement a été renouvelée pour 3 ans, pour soutenir et accompagner les sportifs en vue de leurs compétitions internationales et des Jeux Paralympiques d'hiver en 2026.

Concrètement, l'engagement de la station de Tignes se traduit par :

- La gratuité d'accès aux remontées mécaniques pour les athlètes des équipes pendant les stages

organisés par la FFH et la FFSA. Cette politique tarifaire s'inscrit dans le cadre du sponsoring sportif de la STGM.

- L'autorisation pour les athlètes et accompagnants d'emprunter le couloir prioritaire d'accès aux remontées mécaniques.

- La réservation d'un couloir d'entraînement (slalom ou géant).

- L'accès libre aux installations sportives (Outdoor, Tignespace et Lagon).

- Une remise de 50% sur le tarif public en vigueur pour 2 places de stationnement pendant les stages de préparation.

Cette réussite collective qui se traduit par l'implication de tous les acteurs de station autour de valeurs communes, contribue à faire rayonner le mouvement handisport.

EN IMMERSION AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DE TIGNES



De gauche à droite : Cch K. Yahi, Cpl M. Demire, Sch A. Dumontet, Cch F. Sanchiarelli, Adj M. Halbout

À l'extrémité de la Haute-Tarentaise, à 30km du centre hospitalier et de la caserne de Bourg-Saint-Maurice, ils sont sollicités toute l'année mais plus particulièrement durant la saison hivernale et estivale.

Bienvenue chez les sapeurs-pompiers de Tignes, le temps d'une garde.

Prise de garde :

Il est 7h. Le moment est teinté d'un peu de solennité. Après avoir collecté les consignes de la garde précédente, l'adjutant Manuel Halbout, chef de garde procède à l'appel, confie à chaque sapeur-pompier son rôle pour la garde (de 12h ou 24h) et passe les consignes particulières. La journée sera rythmée par une manœuvre, la séance de sport quotidienne et l'entretien de la caserne, tout en restant opérationnel, en cas d'intervention.

Inventaire du matériel :

À l'issue de la prise de garde, la journée débute par un contrôle des différents véhicules d'intervention. Le matériel est soigneusement vérifié pour être prêt à intervenir. Dans le véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), le secouriste désigné pour les 24 heures de garde vérifie le défibrillateur, dresse l'inventaire du sac de secours et le complète si nécessaire.

L'opération est identique sur le camion citerne rural. Le caporal-chef Frédéric Sanchiarelli vérifie la pression des bouteilles d'air et passe en revue le matériel. Pompier professionnel du bassin opérationnel de la Haute-Tarentaise, il vient ponctuellement renforcer le Centre de Secours en Montagne de Tignes durant la saison. "Cette vérification permet de me familiariser avec le matériel et l'organisation du rangement propre à chaque véhicule", étape indispensable puisqu'il sera chargé de mettre à disposition le matériel nécessaire rapidement lors des interventions.

Manœuvre :

Le chef de garde s'éclipse un temps pour mettre en scène la manœuvre du jour. Il met à profit les compétences du caporal chef Frédéric Sanchiarelli, pour préparer un exercice en ravin. Les pompiers de Tignes disposent d'un équipement (lot ravin) pour porter assistance sur des secteurs escarpés, notamment en cas d'accident de voiture dans un ravin, dans l'attente des moyens



Débriefing opérationnel à l'issue de la manœuvre



La journée débute par une vérification des véhicules et du matériel pour être opérationnel à tout moment.



Le véhicule est équipé pour intervenir



spécialisés positionnés au Centre de Secours Principal de Bourg-Saint-Maurice.

"Un témoin vient d'apercevoir deux parapentistes en détresse à l'entrée de Tignes, à proximité d'une ferme. L'un d'eux est accroché dans un arbre, le second est inanimé au sol depuis un moment". Tel est le message communiqué aux pompiers présents en caserne. La mise en scène est confondante de réalité pour les riverains et les pompiers. Arrivés rapidement sur place, ils repèrent les victimes, positionnent les véhicules et balisent la zone. Chacun connaît son rôle et effectue des gestes maintes fois répétés. Les manœuvres sont indispensables pour éprouver les techniques, gagner en assurance et affiner la coordination grâce au débriefing opérationnel de fin d'exercice.

Séance d'activités physiques :

10h30; la séance d'activités physiques complète une matinée bien remplie. Le sergent-chef Marc Tourscher, qualifié encadrant des activités physiques et sportives, a programmé différents exercices qui permettront d'établir les indicateurs de la condition physique de chacun : pompes, tractions, gainage et tests d'endurance. Entre encouragements et défis, il s'agit également d'un moment de bonne cohésion du groupe. "Mon objectif est de maintenir une dynamique" confie l'adjudant Manuel Halbout.



sur les départs d'incendies et les accidents de la circulation.



Les pompiers de Tignes peuvent accéder à l'ensemble des installations sportives de la station pour entretenir leur bonne condition physiques.

Ces épreuves permettent d'apprécier la capacité cardiopulmonaire et le niveau de condition physique des sapeurs-pompiers. Le médecin du service de santé pourra utiliser ces données pour se prononcer sur l'aptitude opérationnelle de chaque sapeur-pompier.

12h15, les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels, volontaires ou saisonniers, disposent d'un foyer et d'une cuisine pour partager des moments de convivialité en commun, comme le repas. "Il faut toujours être prêt. Chaque garde est différente; il faut s'adapter tout le temps" reconnaît l'adjudant Manuel Halbout. La pause repas est interrompue par la première intervention de la journée : un transfert entre le cabinet médical et la zone d'atterrissage pour hélicoptère au Val Claret. L'opération est rondement menée. La victime qui souffre d'une fracture du fémur est prise en charge par le médecin et les sauveteurs de la Compagnie républicaine de sécurité des Alpes.

L'après-midi se poursuit par la formation de deux pompiers volontaires saisonniers à l'échelle aérienne. L'exercice consiste à établir une lance au sommet de l'échelle, à près de 30m du sol. Aguerri à la manœuvre, le sergent chef Alexis Dumontet réalise l'opération en premier. À 27 ans, il effectue sa deuxième saison à Tignes, après une saison dans le Var et 4 ans au sein du bataillon de marins-pompiers de Marseille. Son objectif : réussir cette année le concours de sapeur-pompier professionnel.



L'exercice, particulièrement physique, se déroule au pied de l'échelle.

 Centre de Secours en Montagne de Tignes



L'hélicoptère permet de gagner un temps précieux pour la victime.



Dernière répétition de la manœuvre au pied de l'échelle (32m de hauteur).



plus proche de la réalité. Malgré le froid la lance est

 sapeurs_pompiers_tignes

Encouragé par son coéquipier, le caporal Enzo Chanu effectue pour la première fois l'exercice qui demande de la technicité. Il lui faudra encore répéter les gestes pour gommer les hésitations et acquérir les automatismes essentiels en intervention.

15h51. Les pompiers "décaient" dans leur jargon, pour un nouveau secours à personne. La victime est un enfant. À bord du VSAV, les pompiers effectuent le bilan secouriste afin de le transmettre au médecin régulateur du SAMU. De longues minutes passent, interminables pour les parents qui ont été témoins de l'accident. Le capitaine Julian Defour, Chef du centre de secours et présent sur l'intervention, explique calmement la procédure au père de famille qui s'impatiente. Au regard des éléments transmis, le médecin régulateur prend la décision d'évacuer la victime sur le cabinet médical de Tignes, afin d'évaluer l'opportunité de son transport vers le centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice ou d'Albertville.

À peine une heure plus tard, le camion citerne quitte la caserne avec trois sapeurs-pompiers à son bord pour venir en renfort sur la commune voisine de Val-d'Isère pour un feu de cheminée. Les sapeurs-pompiers de Tignes renforcent les sapeurs-pompiers de Val-d'Isère en cas de multiples interventions d'ampleur. Ceci est aussi vrai dans l'autre sens, comme lors du feu du Primavera à Tignes 1800, où les sapeurs-pompiers de Tignes ont été renforcés par ceux de Val-d'Isère, Bourg-Saint-Maurice et Moutiers.



échelle aérienne



Exercice ou situation bien réelle; à chaque fois les gestes sont les mêmes.

La soirée et la nuit sont encore ponctuées de deux secours à personnes sur la voie publique, activité récurrente en cette période de forte fréquentation touristique. Parfois il s'agira de prendre en charge des personnes fortement alcoolisées qui se mettent en danger avec un fort risque d'hypothermie.

Pour certains, la nuit aura été courte, pour autant la motivation et le désir de porter secours restent intactes. La garde du lendemain prendra la relève à 7h avec toujours la même envie et la même organisation...

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire (homme, femme, sans limite d'âge), pour porter secours, vivre une aventure humaine, ressentir l'esprit de corps, n'hésitez pas à contacter le Centre de Secours en Montagne de Tignes au 04 79 06 36 11 ou le chef de centre par mail à jdefour@sdis73.fr



UNE PARENTHÈSE POUR GRAVIR LES PLUS HAUTS SOMMETS

Le 15 mai 2022 Alasdair McKenzie est devenu à 17 ans le plus jeune alpiniste à gravir les 8 516m du Lhotse, dans l'Himalaya. Quelques jours plus tard, il s'est attaqué au Makalu, cinquième plus haut sommet du monde, culminant à 8 485m. Cet exploit que vient de réaliser Alasdair, qui vit à Tignes depuis 5 ans, en appelle déjà un autre : gravir les 12 sommets restants, pour enchaîner les 14 sommets de plus de 8 000m en 18 mois, avant le mois de novembre 2023.

Les photos d'embouteillages d'alpinistes en file indienne, quelques mètres sous le sommet de l'Everest, ont été largement relayées ces dernières années par les médias. Pour autant, ne nous méprenons pas. Si certains jours la file d'attente pour atteindre le sommet du toit du monde s'avère aussi longue, c'est avant tout en raison des rares fenêtres météo favorables pour réaliser l'ascension. Le nombre de permis d'ascension est réduit à quelques centaines par an et la fréquentation du site n'a rien de comparable avec celle du Mont-Blanc. Quant aux alpinistes ayant réussi à gravir les 14 sommets de plus de 8000m, leur nombre s'élève aujourd'hui à une quarantaine de personnes. Voilà de quoi prendre pleinement la mesure du défi que s'est lancé Alasdair.

Né en Bretagne, d'une mère Française et d'un père Écossais passionné de ski, Alasdair a grandi sur des skis dès l'âge de deux ans. Poussée par l'amour de la glisse, toute la famille s'installe dans un premier temps à Chamonix, puis à Tignes. Entré au Club des Sports, le jeune Tignard entame un parcours en compétition de ski alpin avant de prendre la décision de tout arrêter à la fin de la première année FIS, pour se consacrer à l'alpinisme. Après un an de préparation physique et mentale, il atteint l'un des plus hauts sommets du monde. Cette passion pour la montagne devrait le conduire à devenir guide de haute montagne. "On m'a beaucoup donné. Ce partage d'expériences que j'ai vécu avec des guides j'aimerais pouvoir le transmettre à mon tour, à d'autres gens" confie Alasdair. Prochaine étape, dans 3 ans, essayer de passer l'examen d'entrée à l'ENSA. S'il a déjà entamé sa liste de 39 courses à présenter pour l'examen probatoire, les 14 sommets qu'il ambitionne à court terme n'en font pas partie. "C'est un challenge en plus", confie-t-il avec le sourire, avant de poursuivre avec assurance "Je me focalise sur mon objectif maintenant, car je sais qu'une fois à l'ENSA, ça sera très difficile d'allier les 8 000m et les formations".

Suivez la belle aventure d'Alasdair McKenzie sur Instagram, www.instagram.com/alasdair_mckenzie/



8

Le camp 2 du Lhotse à 8000m d'altitude.

LE FESTIVAL BOARD CULTURE MOUNTAIN SHAKER EST DE RETOUR POUR UNE 2^{ÈME} ÉDITION

Du 10 au 18 mars 2023, Tignes enclenche le mode "Mountain Shaker"; place au festival 100% board culture.

Mountain Shaker, c'est une semaine de festivités autour du monde de la glisse. Avec à l'horizon, un planning intense et chargé en festivités. Trois événements phares : du freeride (French Freeride Series), du skate (FISE Xperience Series) et du freestyle (Coupe du monde de ski slopestyle), des démos, des projections, des conférences, des performances artistiques...

À travers le festival Mountain Shaker, Tignes et son Stade Naturel réaffirment leur adaptabilité et leur modernité. Cet événement s'inscrit dans une continuité de valorisation du territoire. Mountain Shaker rassemblera donc tradition et modernité en promettant aux spectateurs du contemplatif, de la nouveauté et du challenge.

Petit rappel, pour ceux que le terme board culture effraie. La board culture pourrait se résumer par une philosophie partagée par tous les amoureux de la glisse : être complice avec les éléments, la nature, trouver l'équilibre et performer.

Le cœur de Tignes bat déjà au rythme de Mountain Shaker.



Mountain SHAKER

COUPE DU MONDE DE SKI SLOPESTYLE

DU 14 AU 18 MARS 2023

- 14.05 ET 15.05 ENTRAÎNEMENTS (H/F)
- 16.03 QUALIFICATIONS (H)
- 17.03 QUALIFICATIONS (F)
- 18.03 | À PARTIR DE 11 H FINALES (H/F)

RENDEZ-VOUS SUR LA PISTE «DOUBLE M»

TIGNES * D'INFOS SUR TIGNES.NET ET L'APPLI MOBILE

FISE

SAVOIE MONT-BLANC

**Trois événements incontournables :
FREERIDE WORLD QUALIFIER**

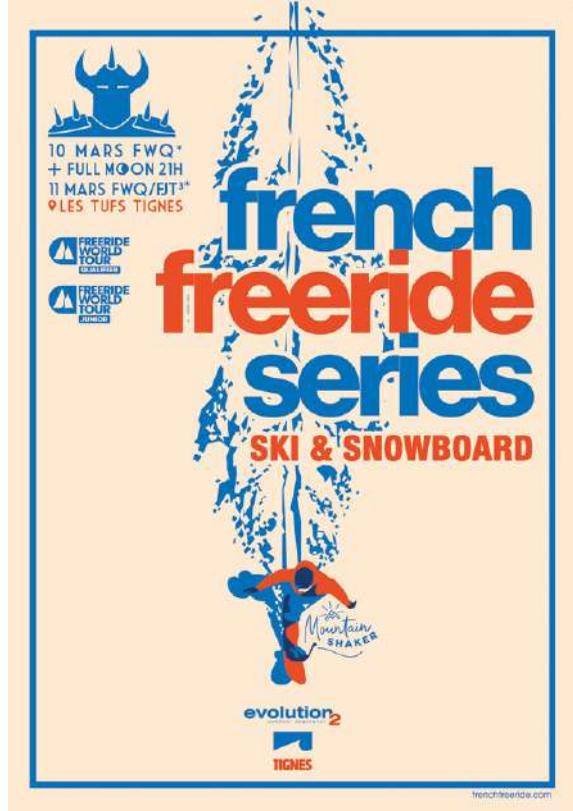
Une épreuve des French Freeride Series (organisé par Évolution 2) – **les 10 et 11 mars 2023**

Du ski freeride avec des compétitions pros et amateurs (Qualifier 1*, Qualifier pro 3* et Qualifier junior 3*). Des descentes spectaculaires sur des pistes naturelles ; où seront jugés la trajectoire, la fluidité et le niveau de contrôle lors de la descente. Rendez-vous sur le massif des Tufs.

FISE XPERIENCE SERIES

Des contests et des démos de skateboard en indoor à Tignespace – **les 14 et 15 mars 2023**

Pendant Mountain Shaker (du 10 au 18 mars), un skatepark sera installé spécialement pour accueillir la première étape du Fise Xpérience Séries 2023 (Au total, 5 étapes sont prévues). Pros et amateurs, hommes, femmes, juniors, proposeront des tricks de haut niveau pour faire le show.



©T.shoot_TheoKINE

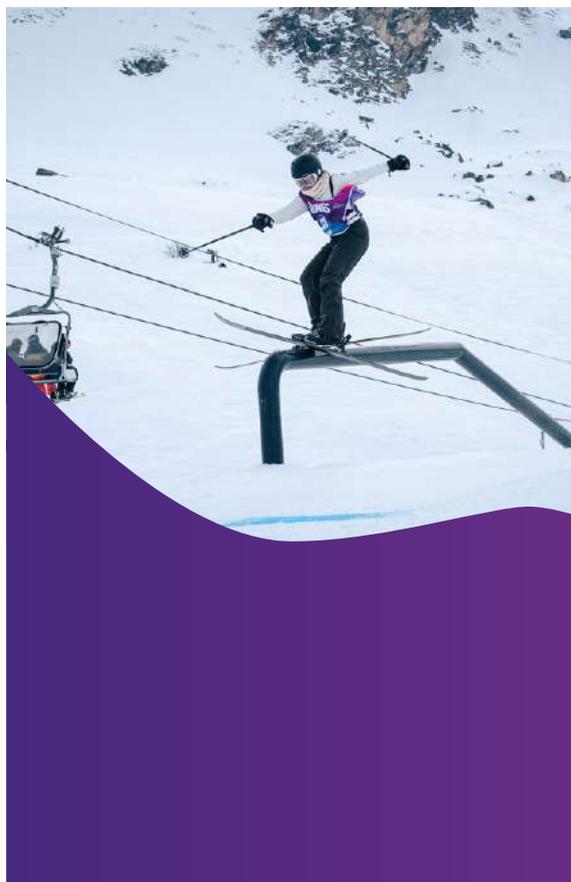


©T.shoot_TheoKINE



©T.shoot_TheoKINE





COUPE DU MONDE DE SKI SLOPESTYLE **Du 16 au 18 mars**

Le slopestyle, discipline montante du freeski. C'est du ski freestyle : descente acrobatique, des sauts, des figures... Les meilleurs athlètes mondiaux sont attendus sur la piste de «Double M», site mythique des X-Games. Un snowpark XXL sera construit (rails, tables, modules...) pour l'occasion, puis servira à accueillir les championnats de France de ski freestyle (du 28 au 31 mars).

Après Stubai (Autriche), Laax (Suisse), Mammoth Mountain (États-Unis), la Coupe du monde fait étape à Tignes. Du grand spectacle assuré ! Tous derrière nos champions français dont Tess Ledeux et Antoine Adelisse.

La semaine suivante, le circuit décernera le vainqueur du Globe de cristal de la discipline à Silvaplana (Suisse).

À noter : l'étape tignarde sera retransmise sur la chaîne l'Équipe et sur Eurosport.

Art, culture et animations pour un shaker complet

Pour réveiller la créativité, animer les esprits, entrecroiser les univers, le festival Mountain Shaker renforce son esprit artistique. Performances collaboratives, échanges, partages, projections de films, Mountain Shaker s'affiche fièrement comme une émulsion colorée mêlant sport, art, culture et fête... Pour un événement, plein de saveurs et de découvertes.

Pour l'occasion, les équipes du festival, ont fait appel à Lucas Beaufort, l'artiste peintre qui performera à plusieurs reprises, notamment avec la création d'une fresque géante. Il sera aussi accompagné de six autres artistes pour animer l'édition 2023 du "DC Shoes Winter Art Camp". Ces artistes de tous horizons, réaliseront une des créations autour d'un objet commun : une planche de snowboard. Chacun d'entre eux pourra l'interpréter à sa façon. Les œuvres seront ensuite exposées à la Maison de Tignes le Lac.



©romain.bourven



Une semaine de festivités avec des animations :

- Villages partenaires
- Projections de films
- Performances artistiques & Exposition
- Animation de sensibilisation "Sécurité"
- Scène-Luge (concerts)
- Séance de dédicaces Riders
- Après-ski

Retrouvez l'ensemble du programme détaillé sur www.tignes.net/agenda





© Pierre-François

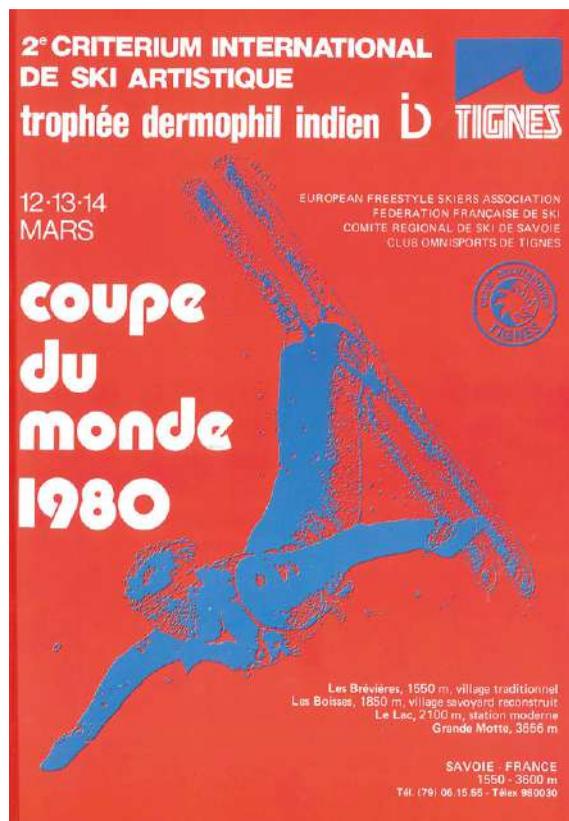
HISTOIRE DE TIGNES

ACROTIGNES ! L'HISTOIRE DU SKI FREESTYLE À TIGNES

Auparavant dénommé en français ski artistique et acrobatique, le ski freestyle est une pratique dont l'origine remonte aux tout premiers temps du ski. Empreint d'une soif de liberté et désirant déjà se libérer d'un carcan enserrant l'apprentissage et l'exercice de la « discipline », le docteur Fritz Rael publie dès 1929 un recueil de figures intitulé « Nouvelles possibilités du ski ».

Cet ouvrage, passé un temps inaperçu, est redécouvert une trentaine d'années plus tard par 3 moniteurs de ski européens travaillant aux États-Unis. S'inspirant des figures proposées dans ce livre, ceux-ci escomptent améliorer leurs revenus par des démonstrations de ski. Parallèlement, un autre enseignant, Doug Pfeiffer, fonde une école de ski « exotique ». Remarqués, et popularisés notamment par les premiers films de Dick Barrymore, ces « shows » et cours inspirent de nombreux pratiquants et instillent une émulation croissante conduisant à l'organisation de concours au début des années 1970.

Rapidement, des compétitions fleurissent jusqu'à la création de la première coupe du monde, officielle, mais déjà professionnelle, de 1976. En



Affiche de l'épreuve tignarde de la 2^{ème} Coupe du monde de ski artistique.



Henri Authier, précurseur du ski artistique et acrobatique, sans ses skis.

© Pierre Bonnet



À l'image du patinage artistique, le ballet ou acroski, consiste en une chorégraphie comportant des figures exécutées sur un thème musical.

effet, le ski acrobatique n'est pas encore affilié à la Fédération internationale de ski (FIS), même si certaines fédérations, comme la Fédération française de ski, l'ont reconnu comme discipline sportive. Ainsi, des Européens attirés par cette nouvelle tendance se sont aguerris sur le circuit professionnel américain et diffusent déjà ce sport sur le vieux continent. Parmi eux, le Tignard Henri Authier, premier vainqueur français d'une étape du circuit nord-américain, initie la station. Alors que Val-d'Isère se taille une réputation dans le ski alpin, Tignes s'engouffre rapidement dans cette voie : en 1975, l'Office du tourisme, la STGM et la société Camel organisent ainsi une première compétition internationale de ski acrobatique à Tignes. En 1979, la discipline est enfin reconnue et un comité freestyle créé au sein de la F.I.S. Une « première » Coupe du monde officielle est mise en place de la foulée, Tignes y figure parmi les 5 étapes.

La reconnaissance

Soucieuse de pérenniser et d'institutionnaliser cette nouvelle discipline, la F.I.S. décide quelques années plus tard de lui consacrer, à l'instar du ski alpin, un Championnat du monde. Tignes, dont l'expérience n'est plus à faire, est candidate. Mais bien que non retenue dans un premier temps, elle en récupère l'organisation par suite du désistement tardif de la station d'Engelberg. Elle ne dispose cependant que de 10 mois pour organiser cet évènement international majeur, le premier en France depuis les Jeux olympiques de Grenoble de 1968. Réussite sportive, logistique et promotionnelle, les différents acteurs et spectateurs en saluent l'organisation. Tignes montre et démontre un savoir-faire français décisif dans la désignation 6 mois plus tard de la ville hôte des Jeux olympiques de 1992 et assoit progressivement son statut de capitale du ski freestyle.

Tignes fait désormais l'ouverture de la Coupe du Monde jusqu'en 1996, organisée en décembre sur le glacier de la Grande Motte. Annonçant les campagnes promotionnelles de la station du début des années 2010, l'étape tignarde prend même le nom d'AcroTignes. De son côté, le Comité International Olympique, attentif à ces



Épreuve du saut lors de l'ouverture d'une Coupe du monde, sur le glacier de la Grande Motte.

rendez-vous de moins en moins marginaux, mais toujours décalés, les intronise en démonstration aux Jeux olympiques de Calgary en 1988, avant leur admission définitive aux Olympiades suivantes.

Grâce à un investissement mesuré et un savoir-faire éprouvé, mis en lumière par une médiatisation sans précédent, les XVI^{èmes} Jeux olympiques disputés en Savoie autour d'Albertville et des stations de sports d'hiver de Tarentaise consacrent Tignes comme le haut lieu du freestyle mondial. La victoire d'Edgar Grospiron en bosses, restera longtemps dans les mémoires des téléspectateurs français.

La renaissance

Après l'envolée des Jeux olympiques, cet attrait auprès des médias et du grand public, en France notamment, ne perdurent pas. De nouvelles formes de glisse ont vu le jour pendant les années 1980 et attirent une jeunesse séduite par ce vent de fraîcheur. Si le surf des neiges s'est invité à Tignes dès la fin des années 1980, avec le trophée Nouvelles Sensation puis les compétitions, notamment d'half-pipe, organisées avec Kebra Surfing, la décennie suivante est bien celle du snowboard. Tignes qui s'enorgueillit d'avoir œuvré au développement du ski Freestyle ne veut pas rater ce nouveau virage. Alors qu'au milieu des années 1990, la clientèle snowboardeuse tignarde



Quand l'artistique se combine au ski, cela donne aussi de belles affiches.



Les véritables tranchées du champ de bosses des J.O. de 1992.

est estimée à 10/15 % en hiver et 20/30 % en été, la station multiplie les évènements et épreuves. Deux snowparks sont désormais mis en place, avec plus ou moins de bonheur, l'un en été sur la Grande Motte, l'autre en hiver sur les pentes de Palafor.

Et ce phénomène touche aussi progressivement le monde du ski freestyle. Appelé New Freestyle ou New School, de nouvelles figures et pratiques ne cessent de prendre de l'ampleur et de nouvelles disciplines de voir le jour. Profitant de cet engouement, la chaîne américaine de sport ESPN, organisatrice notamment de championnats de sports extrêmes, décline ses fameux X Games en version hivernale dès 1997. Devant leur succès,

les fédérations et institutions s'adaptent. Certaines épreuves des coupes et championnats du monde puis des Jeux olympiques comme le ballet et le combiné apparaissent désormais désuètes. Elles sont bientôt remplacées par de nouvelles disciplines plus spectaculaires : le skicross et l'half-pipe en 2002 et 2003 puis le slopestyle et le big air en 2011 et 2016. De son côté, désirant conserver son image sportive, innovante, décalée et jeune, Tignes met en place un pendant européen aux X Games de 2005 à 2008 : les Tignes Airwaves. Et lorsque ESPN cherche à implanter ses Winter X Games 2 ans plus tard sur le vieux continent, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers Tignes...

Ci-dessous à droite, affiche de la 3^{ème} édition des Winter X Games Europe à Tignes.

Ci-dessous, compétiteur du half-pipe lors des Winter X Games 2013.



Un vol de skieurs lors de l'épreuve de skicross aux Tignes Airwaves 2008.



ÉTAT civil

**Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*

Naissances

Sasha OLEARI né le 5 novembre 2022 à Bourg-Saint-Maurice

Logan FAVRE né le 5 décembre 2022 à Bourg-Saint-Maurice

Mila BEAUREGARD CADORE née le 14 décembre 2022 à Bourg-Saint-Maurice

Décès

Louis JORIOZ décédé le 11 janvier 2023 à La Tronche



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 Téléchargez l'appli **02** Recherchez votre commune **03** Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com

